

# l'écho de nos villages

Mercus  
Garrabet  
Amplaing  
Jarnat  
Croquié

BULLETIN  
D'INFORMATIONS  
MUNICIPALES

N° 77

1<sup>ère</sup> trimestre  
2021



## le printemps



<https://www.facebook.com/VillagesMercusGarrabetAmplaingJarnatCroquié>

Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN)





# édito



Chers (es) administrés (ées)

*Il y a un an , nous connaissions notre 1er confinement. La situation nous paraissait incroyable et nous n'aurions jamais imaginé que nous ne serions pas sortis de cette crise sanitaire en 2021.*

*Malheureusement, le virus circule toujours et les confinements se succèdent. Bien que les mesures s'assouplissent, nous avons bien intégré qu'il faut continuer à appliquer les gestes barrières. Nous ne savons pas quand il sera envisageable de reprendre notre vie d'avant Covid.*

*Nous espérons que la vaccination, lorsqu'elle couvrira une large tranche de la population, nous aidera à retrouver nos libertés.*

*La vie communale s'en trouve également impactée. Comment prévoir des animations, ou la reprise des activités associatives, si tout devait être annulé ? Malgré tout, nous essayons de trouver les formules adaptées à la situation pour que l'année soit plus joyeuse que la précédente.*

*Le début d'année a été consacré à l'élaboration des budgets. Là encore, nous craignons l'impact de la pandémie et de la crise économique dans l'avenir. Nous nous efforcerons de continuer à maîtriser les dépenses de fonctionnement, et par contre, nous laisserons une belle place aux investissements. Ainsi, nous contribuerons à l'effort de relance économique et au soutien à l'emploi dans les entreprises.*

*Le conseil municipal a décidé de ne pas recourir à l'impôt. Les jeunes ménages sont les plus touchés par la crise. Là encore, il ne s'agit pas d'alourdir leurs charges fiscales.*

*Notre volonté est d'apporter davantage d'équipements afin d'améliorer votre qualité de vie.*

Patricia TESTA

## sommaire

**ETAT CIVIL** >>> p. 2

**DOSSIER :**  
**Plan de Prévention des risques naturels** >>p. 3 & 4

**HISTOIRE LOCALE :**  
**Promenons-nous**>> p. 5 & 6

**ACTUS MUNICIPALITÉ, VILLAGES** >>> p. 7 à 12

**VIE SCOLAIRE** >>>

**DÉLIBÉRATIONS DU CM**  
p. 13 & 14

**ASSOS INFOS** >>> p. 15 & 16

Horaires d'ouverture de la Mairie  
Du lundi au vendredi :  
9 H / 12 H – 14 H / 17 H  
Tél. 05 34 09 86 10

Mail : [secretariat@mairie-mercus-garrabet.fr](mailto:secretariat@mairie-mercus-garrabet.fr)



Directeur de la publication :  
Patricia TESTA

Rédaction : Yvette LORENZO

Photos :  
Mairie de Mercus , vie scolaire, vie socio-éducative et vie associative, habitants de la commune

Maquette, impression :  
IPS Imprimerie (09)

## Etat Civil

### NAISSANCES

5 janvier 2021 : Aaron DA COSTA RESPAUD

28 février 2021 : Théo-Paul LAFAILLE

Félicitations aux heureux parents

# PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS (PPRN)

Les Plans de Prévention des Risques Naturels sont portés par l'Etat. Ils répondent au code de l'environnement. Ils sont financés par le fonds Barnier (fonds de prévention des risques naturels majeurs géré par l'Etat et alimenté par chacun d'entre nous par le biais d'un prélèvement sur nos cotisations d'assurance).

Le Préfet de l'Ariège a prescrit les PPRN. Leur pilotage est confié à la DDT de Foix (Service Environnement et Risques), et leur élaboration à un cabinet d'études.

Élaboré dans le but de protéger la population des risques naturels, le PPRN s'est fixé 5 objectifs

- Délimiter les zones exposées aux risques naturels
- Identifier les secteurs où des constructions, aménagements ou pratiques pouvant aggraver la situation actuelle ou provoquer de nouveaux risques naturels
- Réglementer l'occupation et l'utilisation du sol au regard des risques identifiés
- Définir les conditions de réalisation et d'utilisation des constructions et des aménagements autorisés, et une bonne gestion de l'existant

- Définir des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde

Deux sortes de phénomènes naturels sont pris en compte

- **les mouvements de terrain** : chutes de pierres et de blocs, glissements de terrains, coulées boueuses, effondrements de cavités souterraines et la suffusion, retrait / gonflement des argiles

- **les phénomènes hydrauliques** : inondations, crues torrentielles, ruissellements et ravinements

Le PPRN sera applicable dès lors qu'il aura été approuvé par le Préfet.

Pour ce faire, la conception du document doit impérativement passer par plusieurs phases.

Le processus démarre par une réunion de présentation du PPRN, aux élus. Il sera clôturé par une enquête publique.

Entre les deux il passera par plusieurs étapes : l'enquête sur les phénomènes historiques, l'étude des aléas et des enjeux, l'établissement d'un zonage réglementaire et d'un règlement et enfin la concertation Etat/ Commune/ population, matérialisée par une réunion publique.

La durée d'élaboration théorique d'un dossier est estimée à 12 mois, à laquelle s'ajoutent les périodes d'échanges et de réflexion ainsi que les phases administratives réglementaires d'instruction et d'enquête.

Où en est-on à Mercus-Garrabet

Titulaire de nombreuses références en Ariège, le bureau d'études **Alp Géorisques** spécialisé dans l'affichage et la gestion du risque (PPRN, PCS, DICRIM.....) est missionné pour l'élaboration du PPRN de la commune.

Des réunions informelles, destinées à la préparation du PPRN se sont tenues.

Elles seront suivies de plusieurs réunions officielles de présentation, au fur et à mesure de l'avancement de l'étude.

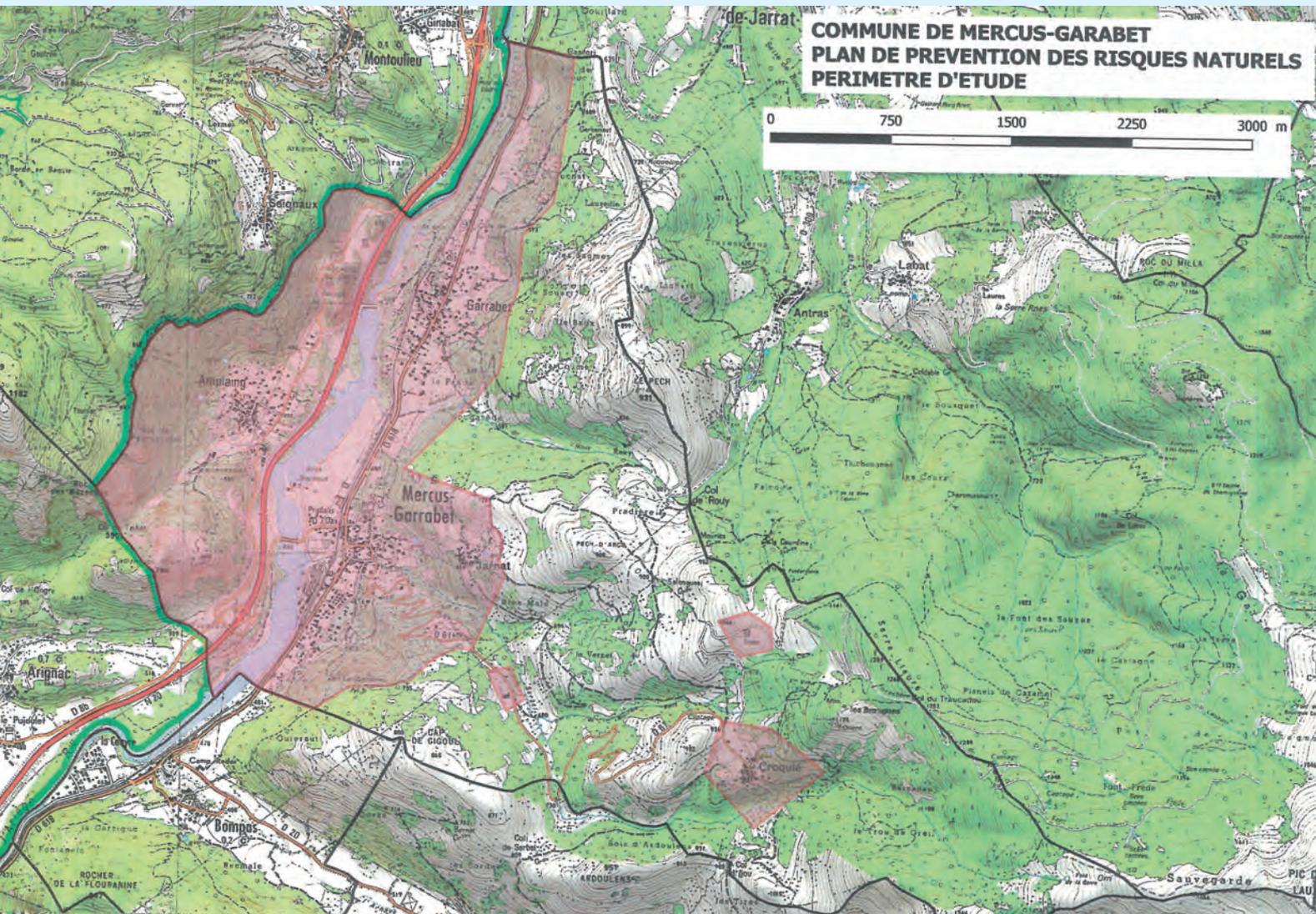
Nous en sommes actuellement à la phase « Aléas/ Enjeux ».

Ces réunions de travail qui regroupent les élus, les services de la DDT et le bureau d'étude, se déroulent en Mairie dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Il est à ce jour difficile, compte tenu du contexte actuel, de fixer la date de la réunion publique.

.../...

# PPRN



Conformément à la loi et au règlement intérieur du conseil municipal, cet espace est réservé aux conseillers municipaux issus de la liste « Servir nos villages ».

## Promenons-nous (suite et fin)



La commune est entourée de forêts faites de feuillus ou de résineux selon l'altitude à laquelle elles se trouvent. Les sentiers qui les traversent invitent à la promenade.

Ces lieux enchanteurs bénéficient d'un environnement propice à la méditation, troublé seulement par le bruissement de quelques ruisseaux et le gazouillis des oiseaux .

On y rencontre une flore diverse, qui se modifie ou s'intensifie au gré des saisons.

Au printemps, les violettes embaument l'atmosphère de leur délicat parfum. Les épis floraux faits de clochettes d'un blanc verdâtre du « nombril de Vénus », illuminent les vieux murs. L'été, myrtilles, framboisiers, et fraisiers se couvrent de fruits savoureux. En sous bois, les orages, favorisent la poussée des giroflles. Au début de l'automne, sous un tapis de feuilles les cèpes pointent le bout de leur nez et les bruyères en fleur, apportent une touche de rose à la végétation ...

De nombreux animaux peuplent ces endroits.. Méfiants vis à vis de l'homme, attentifs au moindre bruit, ils évitent de se montrer.

Farouches et prompts à détalier au moindre dérangement, les cervidés ne se laissent pas observer facilement. Le soir venu, les sangliers quittent leur bauge en quête de nourriture. Le Grand Tétras ou Coq de bruyère reste très discret.... Renards, blaireaux, martres, fouines et autres petits rongeurs, blottis au fond de leur terrier durant la journée, partent en chasse la nuit tombée.



# HISTOIRE LOCALE

Réponses aux charades

## 1 - Chemin de Plas (chemin - deux - plat)

Ce chemin a vocation agricole, démarre au-dessus de la place et conduit à la route qui mène à Croquié. Très ombragé, il serpente entre bois et prés. Il fait partie des circuits propices à la randonnée pédestre.

## 2 - Carlasse (car- las - se)

Le lieu-dit « La Carlasse », est situé, en bordure du chemin latéral.

Autrefois, le kaolin était lavé dans des bassins construits sur ce site. Cette argile blanche, utilisée notamment pour la fabrication de la porcelaine, était extraite sur les hauteurs de Seignaux. Elle était acheminée jusqu'à Garabet à l'aide de wagonnets suspendus à un câble aérien de 1500 m de longueur.

## 3 - Chemin de Montoulieu (Mon -tout - lieue).

La réalisation de la 2 x 2 voies, a modifié le tracé de la départementale traversant le village d'Amplaing, au niveau du Roc de Barry. Le chemin qui reliait Amplaing à Montoulieu, a été interrompu à cet endroit-là. Il redevient praticable à partir de la Zone Artisanale.

## 4 - Epicerie (épi-ce-rit)

Des 3 commerces alimentaires installés, au siècle dernier, en bordure de la rue H. Marrot, seule subsiste l'épicerie où depuis 2016, Alex accueille très chaleureusement sa clientèle.

## 5 - Châtaignier (chat-taie-nier)

Face à l'ancienne école de Croquié, trône un châtaignier planté, sans doute, à l'époque où les châtaignes faisaient partie de la nourriture de base des hommes. Il est le témoin incontesté des scènes de la vie du village.

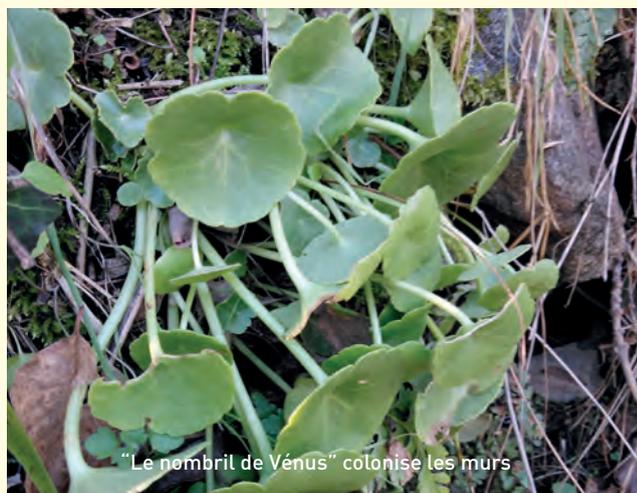
Source : archives communales



La biche observe Amplaing



Les ruisseaux grossis par les pluies se transforment en petits torrents



"Le nombril de Vénus" colonise les murs



Treasure d'automne



Les arbres, façonnés par le vent, prennent des formes surprenantes

## Commémoration

Cette année encore, pandémie oblige, la cérémonie commémorative du 19 mars s'est déroulée en comité restreint. Le vendredi 19 mars à 11 h30, en l'absence de Madame le Maire, et dans le respect des règles sanitaires en vigueur, Germain Flores, 1er Adjoint, entouré de 3 adjoints et de Edouard Sébrian, porte drapeau, a déposé une gerbe au pied du monument aux morts de



Mercus et un bouquet sur la tombe de Gilbert Magri, enfant de Mercus tombé au combat. Il a ensuite donné lecture du message de Geneviève Darrieusecq Ministre déléguée à la mémoire et aux anciens combattants. Minute de recueillement et Marseillaise ont clôturé cette sobre cérémonie empreinte toutefois d'émotion.

## La qualité de vie, c'est aussi ....

Le respect des uns envers les autres, améliore la qualité de vie de chacun d'entre nous. Aussi, pour le bien de tous, il est impératif de mettre en pratique, quotidiennement, quelques règles fondamentales

### Le stationnement

Il est navrant de constater que certains clients stationnent leur automobile devant les boutiques, le temps d'effectuer leurs achats.

Cette pratique répréhensible, gêne la circulation et peut provoquer un accident.

D'autre part, bien souvent les personnes atteintes de handicap, ne peuvent pas stationner sur les emplacements qui leurs sont réservés, ces derniers étant occupés par des véhicules non munis du, macaron les si-

gnalant comme tels. Manque de civisme ? Insouciance ? Il est préférable d'utiliser les parkings situés Place J.Jaurès et rue du Fournil.

### Les végétaux

Le non respect de la réglementation en matière de hauteur des végétaux et de leur débordement sur le domaine public peut présenter un danger.

Des haies ou des arbres qui empiètent sur une voie publique obligent souvent les piétons à prendre des risques en descendant du trottoir.

De la même façon, un manque de visibilité dans une intersection peut occasionner un accident de la circulation.

Soyons des citoyens responsables !

## Madame le Maire s'adresse à VOUS

*Depuis un an, la crise sanitaire que nous traversons, a quelque peu modifié notre façon de vivre.*

*Les membres du conseil municipal, soucieux de la qualité de vie de leurs administrés ont redoublé d'attention à leur égard. Mobilisés de façon quasi permanente, attentifs aux directives gouvernementales, ils font face avec détermination à cette singulière situation*

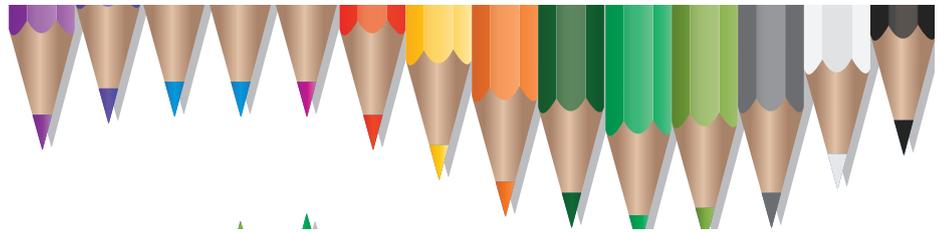
*Les employés communaux, ne sont pas en reste, ils apportent sans relâche leur aide aux élus. Les intempéries hivernales sont venues compliquer la tâche de certains d'entre eux, je veux parler des agents techniques. Ils ont assuré le déneigement des rues des villages de façon régulière (y compris le dimanche).*

*Pour assurer le bien être et la protection des enfants, enseignants, et personnel périscolaire ont dû s'adapter sans cesse aux situations évolutives.*

*Je sais pouvoir compter sur l'aide de tous ces acteurs de la vie publique.*

*Je leur en suis reconnaissante et leur adresse mes remerciements les plus chaleureux.*

P. Testa



## La Vie Scolaire

Les élèves du CE2/ CM2, ont travaillé avec Laetitia Castaing, leur institutrice sur le poème de Paul Eluard « Liberté ».

**Voici leur version intitulée : A la manière de Paul Eluard...**

Sur les tableaux et les murs  
Sur les masques de l'école  
Sur mon vélo dans la rue  
J'écris ton nom

Sur mon lit de tristesse  
Sur la route de ma chienne  
Sur mon amour éternel  
J'écris ton nom

Sur les cartables trop lourds  
Sur mes bulldogs et mes loups  
Sur les familles séparées  
J'écris ton nom

Sur le dessin de mes cartes  
Sur mon vélo électrique  
Sur les gymnases fermés  
J'écris ton nom

Sur l'absence de mamie  
Sur mes cahiers de maison  
Sur ma chaise et mon bureau  
J'écris ton nom  
Sur la lumière du soir  
Sur le jardin des voisins  
Sur ma table de chevet  
J'écris ton nom

Sur le lit de ma chambre  
Sur ma licorne dorée  
Sur plus loin qu'un kilomètre  
J'écris ton nom

Sur le covid toujours là  
Sur ma maison et mes fleurs  
Sur mon vélo rouge et bleu  
J'écris ton nom

Sur mes photos de famille  
Sur ma chatte dans mon lit  
Sur l'interdiction de foot  
J'écris ton nom

Sur le cœur de mes parents  
Sur mon chien tout jaune  
Sur les murs de la maison  
J'écris ton nom  
Sur les parois des prisons  
Sur la famille qui me manque  
Sur les murs de mon tonton  
J'écris ton nom

Sur ma chaise de la classe  
Sur la route de la pêche  
Sur mon quad et ma moto  
J'écris ton nom  
Liberté

**Jade A, Flora A, Youssef A, Maxence B, Gabin B, Ewan B, Keylan B, Paco B, Inès B, Jade C, Laetitia C, Nadjimadine G, Luka M, Bryhana M, Doriane M, Lucas M, Mathis M, Loukian P, Romain P, Lola R, Alexis R, Gabriel S, Louane T, Maëva V, Olivier V,**



### Récréations masquées..

Le port du masque semble ne pas trop affecter nos jeunes élèves.....Et c'est tant mieux !

Au cours de la récréation ils s'adonnent à leurs jeux favoris, auxquels participe leur institutrice, Bernadette Valero.

## Le salon à la ferme

Le traditionnel Salon de l'Agriculture, prévu fin Février a été annulé. Le réseau de la Confédération Paysanne a décidé d'organiser partout en France une opération « salon à la ferme ».

Cette manifestation agricole, s'est déroulée le 28 février dernier à Garrabet, sur les terres du Haras de Coyt, propriété de Didier Dupuy, éleveur de chevaux de Mérens. Les agriculteurs locaux s'étaient joints à lui.

Madame le Maire, Madame la Députée, Monsieur le Président de la Communauté des Communes, et Monsieur le Sénateur, présents sur les lieux, se sont entretenus longuement avec les exposants.

A l'entrée, les éleveurs présentaient un échantillon de leur



cheptel : ânes, moutons, chèvres, porcs, bovins et lapins.

Des produits fermiers étaient proposés à la vente dans des stands installés par les producteurs.

A l'intérieur de l'écurie, composée de stalles et de box, les chevaux impassibles, se laissaient admirer des visiteurs. Dans le bâtiment adjacent était exposée une importante collection d'équipements équestres et de calèches, on pouvait également reconnaître un « ventadou » (tarare) et une meule à aiguiser les couteaux.

L'après-midi, petits et grands, pouvaient profiter d'une promenade en calèche dont l'attelage était guidé par le cocher Didier. Le groupe vocal « Les pastous » et le club de voltige de Celles ont animé cette journée « portes ouvertes ».



Plongés dans le monde paysan, acteur socio-économique et environnemental des zones rurales, nous avons, l'espace de quelques heures, oublié la situation sanitaire à laquelle nous sommes confrontés.

Bravo et Merci aux organisateurs et plus particulièrement à Didier Dupuy, enfant de Garrabet.



## en vue

## Un îlot numérique installé au bureau de poste.

Depuis quelques jours, le bureau de poste dispose d'un îlot numérique de service public.

Laissons à Monsieur Raymond Dedieu, délégué départemental de la Poste, le soin de nous présenter cet outil informatique mis au service de la population.

« L'implantation de cet îlot numérique fait suite à plusieurs contacts entre la collectivité et la direction de la Poste de l'Ariège.

Financé entièrement par la Poste, il comprend un ordinateur, une imprimante et un scanner. Il fonctionne durant les

heures d'ouverture du bureau de poste. »

Madame le Maire, fort satisfaite de ce nouvel équipement dont elle a favorisé l'installation, nous décrit les avantages qu'il représente pour ses administrés.

«Après plusieurs rencontres avec la Direction de la Poste ce nouveau service au public a pu voir le jour. Il favorise de façon efficace, la lutte contre la fracture numérique. Ainsi, nos concitoyens peuvent désormais effectuer diverses démarches administratives en ligne depuis

notre bureau de poste. Une belle réalisation conçue en quelque sorte, pour améliorer sensiblement la qualité de vie des administrés.»



## Les élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin 2021.

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, ces dispositions pourraient être modifiées.

### Inscriptions sur la liste électorale

Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales tout au long de l'année. Toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche au plus tard le 6<sup>ème</sup> vendredi précédant le 1er tour de scrutin.

Le secrétariat de la Mairie pourra vous fournir, si vous le souhaitez, des renseignements complémentaires.

Les ressortissants d'un pays membre de l'Union Européenne, inscrits sur la liste électorale complémentaire, peuvent parti-

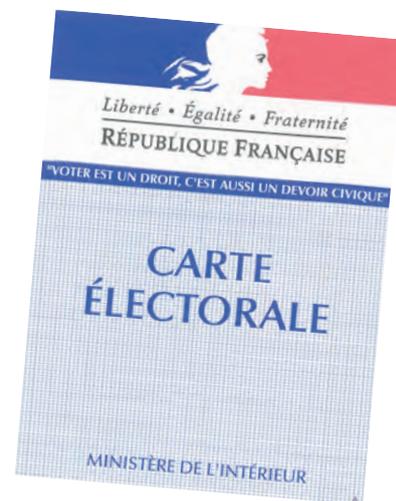
ciper seulement aux scrutins des élections municipales et européennes.

### Les procurations de vote

Si vous êtes absent ou empêché le jour du scrutin, vous pouvez vous faire représenter par un électeur de votre choix (le mandataire) inscrit dans la même commune que la votre.

Vous devez vous rendre à la gendarmerie pour établir une procuration.

Il revient au mandant (celui qui donne la procuration) de prévenir le mandataire. Ce dernier ne peut disposer de plus de 2 procurations dont une seule établie en France.



### Le jour du scrutin

Deux bureaux de vote distincts seront mis en place salle de la Mairie.

Ils ouvriront leur porte de 8 heures à 18 heures.

Crise sanitaire oblige...les gestes barrières, en vigueur devront être scrupuleusement respectés par les électeurs.

Ces derniers doivent obligatoirement se présenter munis d'un titre d'identité.

### « les bouchons d'amour »

En partenariat avec « les bouchons d'amour », association reconnue d'intérêt général, le Tennis Club de Mercus procède à la collecte des bouchons plastiques.

Un bac destiné à les recevoir est installé à la Mairie. Il est accessible au public aux heures d'ouverture (9h/12h - 14h/17h)

De manière générale, sont acceptés

- les bouchons de boisson (eau, lait, soda, jus de fruit, compote ...)
- les bouchons de sirop
- les couvercles (beurre, pâtes à tartiner, glaces, crème, fromage ....)
- les bouchons de sport

N'hésitez pas, participez à cette action de grande envergure destinée à améliorer le quotidien des personnes souffrant d'un handicap.

### Chiens errants

La commune ne possède pas de fourrière. Aussi, devant la recrudescence du nombre de chiens rencontrés en état d'errance ou de divagation sur le territoire communal, le conseil municipal a décidé de reconduire la convention passée avec la SPA. Cette convention triennale assure « le service de fourrière animale sans ramassage ni capture ». Ces animaux devront impérativement être amenés à la SPA de Mirepoix par un représentant de la Mairie, la gendarmerie, la police, les pompiers. Cette mesure ne s'applique pas aux chats.

### La bibliothèque

La collection vient d'être renouvelée. De nouvelles acquisitions venues la compléter ont été mises en rayon.

Alors, n'hésitez pas à pousser la porte de la bibliothèque, vous y serez accueilli chaleureusement dans le respect des règles sanitaires en vigueur. La lecture des ouvrages empruntés gratuitement, vous aidera peut-être à traverser cette période difficile.



# actus municipalité travaux



Un mur de soutènement a été construit  
impasse Marius Cassé à Mercus



Dépose de la ligne électrique haute tension Mercus-  
Jarnat. Montant des travaux : 118 500 €. Pris en charge  
en totalité par le SDE 09



Aménagement d'une pièce (à l'ancienne école de  
Garrabet) destinée à l'association des parents  
d'élèves (APEEMGA)



Acquisition d'une saleuse

- Par mesure de sécurité, des miroirs ont été installés à certaines intersections
- A Mercus : rue Ambroise Croizat/ Rue du Château - Route de Jarnat/ Rue Gabriel Péri
- A Amplaing : Chemin du Communal/ Rue Philippe Amiel
- Encore une fois, une structure de jeux, rendue dangereuse par des actes de vandalismes, a dû être réparée.

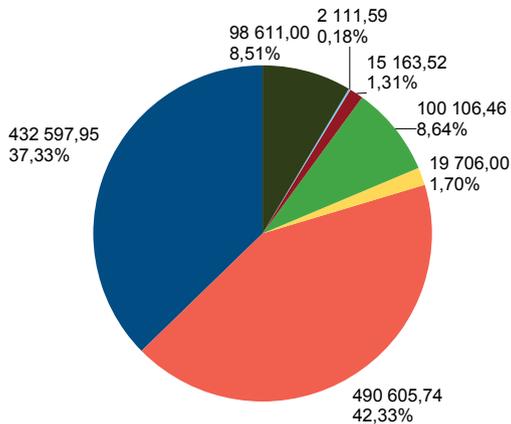
Traverse de Mercus : une plaque,  
défectueuse, de protection de bouche  
du réseau pluvial, a été remplacée



Réfection d'une portion du réseau pluvial de Garrabet

**Le compte administratif** d'une commune établi en fin d'exercice par le Maire, est présenté au conseil municipal pour approbation. Bilan financier de l'ordonnateur, il mentionne toutes les recettes et les dépenses de l'année précédente, et certifie que le budget primitif et ses décisions modificatives ont bien été appliqués.

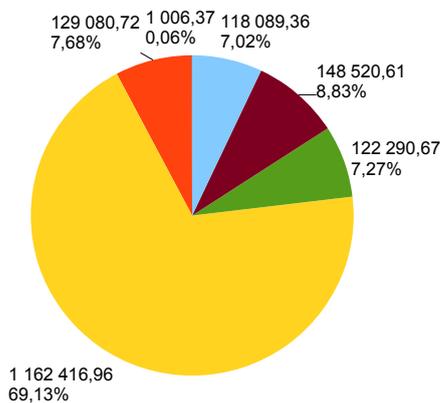
Le compte administratif 2020, de Mercus-Garrabet a été voté au cours de la séance du conseil municipal du 26 mars 2021.



**Dépenses**

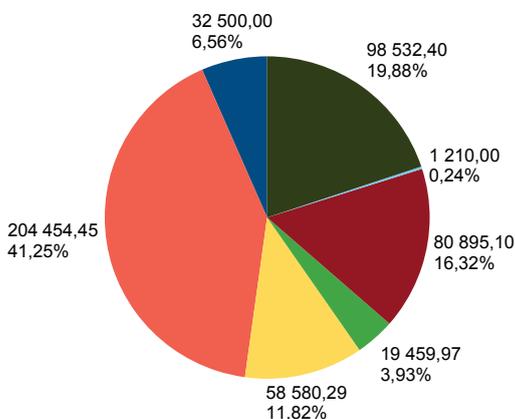
- CHARGES A CARACTERE GENERAL
- CHARGES DE PERSONNEL
- ATTENUATION DES PRODUITS
- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
- CHARGES FINANCIERES
- CHARGES EXCEPTIONNELLES
- OPERATION D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION

## FONCTIONNEMENT



**Recettes**

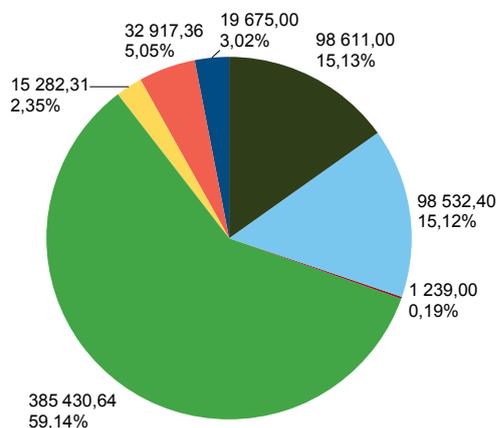
- ATTENUATION DE CHARGES
- PRODUITS DE SERVICE, DOMAINE, VENTES
- IMPOTS ET TAXES
- DOTATIONS ET PARTICIPATIONS
- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE
- PRODUITS EXCEPTIONNELS



**Dépenses**

- IMMOBILISATIONS CORPORELLES
- TRAVAUX VOIRIE
- TRAVAUX BATIMENTS
- ACQUISITION MATERIEL ET MOBILIER
- REMBOURSEMENT EMPRUNTS
- DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS
- OPERATIONS PATRIMONIALES

## INVESTISSEMENT



**Recettes**

- SUBVENTIONS
- FONDS COMPENSATION DE TVA
- TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT
- EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE
- DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS
- OPERATION PATRIMONIALES
- OPERATION D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION

# EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 14 décembre 2020**

## **Décisions modificatives**

### **- Budget Principal**

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal à l'unanimité décide de voter la décision modificative n°2 pour un montant de 14 500 €

### **- Budget annexe Maison de santé pluridisciplinaire**

Afin de permettre le paiement de travaux effectués à la MSP (climatisation, équipements de bureau), sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal à l'unanimité décide de voter la décision modificative n°1

### **Personnel**

Madame le Maire propose de verser une gratification de fin d'année d'un montant de 150 € au personnel en contrat à durée déterminée embauché en septembre pour apporter l'aide nécessaire au titulaire dans le cadre de la crise sanitaire.

Voté à l'unanimité

### **Convention avec Société Protectrice des Animaux**

Madame le Maire rappelle à l'assemblée qu'une convention triennale avait été signée avec la SPA. Ainsi, cet organisme accueille les animaux en divagation (hormis les chats) sur la commune.

Cette convention arrivant à son terme, elle propose de la reconduire à compter du 1er janvier 2021 pour un tarif de 1,30 € / habitant.

Approuvé à l'unanimité.

### **Demande de subvention DETR 2021**

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal à l'unanimité décide de demander une subvention à l'Etat dans le cadre de la DETR 2021 pour la création

d'une aire de jeux pour les enfants à Amplaing

d'un City- stade pour adolescents à Mercus  
Le montant total de ces travaux s'élève à 89 000 €

## **Questions diverses**

Le sol de la salle polyvalente devient très glissant un devis pour sa rénovation va être demandé.

- Une étude a été lancée pour la réfection du terrain de tennis dont le sol est devenu instable suite à un affaissement.

- Auguste Pereira, conseiller municipal fait part à l'assemblée de la demande du SMEC-TOM qui souhaite qu'un emplacement soit mis à la disposition des particuliers désireux de faire broyer leurs déchets verts

- Mme le Maire précise qu'une réunion concernant le PPRN avec les services de la Préfecture se tiendra cette semaine

- A Mercus, un miroir sera installé rue du Château d'Eau, et un autre au croisement de la route de Jarnat et de la rue G. Péri

- Christophe Gonçalves, conseiller délégué, fait le point sur l'avancée des travaux concernant la création du site internet de la commune

## **Séance du 29 janvier 2021**

### **Comptabilité**

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil, à l'unanimité, décide de voter la décision modificative, pour un montant de 99 000 €, afin de permettre au comptable du trésor de clôturer l'exercice 2020

### **Demande subventions FDAL**

Madame le Maire expose à l'assemblée qu'afin de financer la réalisation d'un terrain de jeux à Amplaing et d'un « City Stade » à Mercus, il y a lieu de demander une subvention au conseil départemental dans le cadre du FDAL 2021. Elle rappelle que le montant des travaux s'élève à 89 000 €HT  
D'autre part, elle explique que les travaux de mise en accessibilité du terrain de tennis sont financés à hauteur de 75 % par l'Etat, il

est donc possible de demander une aide, au département toujours dans le cadre du FDAL.

Approuvé à l'unanimité

### **Demande subvention DDCSPP**

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal à l'unanimité décide de demander une subvention auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la protection des populations, pour la création d'un parc de jeux à Amplaing et d'un City Stade à Mercus.

### **Questions diverses**

- Christophe Gonçalves, conseiller délégué fait le point sur l'avancement de la création du site internet de la commune. Il précise qu'il y aura possibilité d'intégrer sur le site en ligne l'achat des tickets cantine, et d'inscrire les enfants à l'ALAE. Cette démarche pourrait être effective dès la rentrée scolaire de septembre 2021.

- Roselyne Riu, adjointe déléguée aux associations, donne le résumé de la visio conférence qui s'est tenue avec le Club de Foot. L'effectif de l'école de foot est en forte diminution, départ de certains éducateurs, suppression des entraînements du soir pour cause de couvre-feu. Pascal Marcaillou, actuel Président souhaite mettre un terme à sa fonction.

- Patricia Testa, Maire, informe l'assemblée 1) que lors du dernier conseil communautaire,

- une délibération concernant « l'école de demain » a été prise. Devant l'importante baisse des effectifs, la carte scolaire sera révisée. Les communes du territoire ont pris la décision de réfléchir sur un projet commun.

- et une délibération concernant la marque



ARIEGE (reconnaissance et identité) a été adoptée

2) qu'une réunion concernant le Plan de Prévention des Risques Naturels est nécessaire afin de mettre en place la carte des « aléas »

3) que le seuil des marchés publics a été repoussé à 100 000 €

4) qu'il est nécessaire de choisir un architecte pour la réalisation de l'aménagement du bâtiment Mairie

5) que suite au départ à la retraite de Régis Amiel. Laurent Duez, nouveau propriétaire, a apporté des modifications dans le fonctionnement de la boulangerie qui sera désormais fermée le lundi.

- Roselyne Riu, adjointe, a été sollicitée par la directrice de la crèche. Cette dernière souhaite qu'un agent d'entretien soit recruté temporairement pour assurer le remplacement de la titulaire absente pour congé maladie.

- Albertina Guiu, adjointe, rapporte que certains chiens divaguant dans les rues du village peuvent présenter un danger pour les promeneurs. Il est conseillé aux personnes victimes de ces animaux (morsure) de déposer plainte.

- Germain Florès fait le point sur les travaux de voirie rue Ensegalas à Garrabet

### Séance du 15 février 2021

#### Demande de subvention

Madame le Maire rappelle que des demandes de subventions ont été adressées à l'Etat (DETR) et au conseil Départemental (FDAL) pour le financement de la création d'une aire de jeux à Amplaing et d'un « City Stade » à Mercus. Elle précise qu'afin d'atteindre le maximum d'aide financière pour cette opération, il est nécessaire d'adresser une demande au conseil régional.

Approuvé à l'unanimité

#### Réseau public d'électricité

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal à l'unanimité demande au SDE 09 d'inscrire dans son programme de travaux l'installation d'un poste Basse tension à Garrabet.

Il demande que la totalité de la dépense afférente à ces travaux (121 300 €) soit prise en charge par le SDE09.

#### Plan de Prévention des Risques Naturels

Madame le Maire rappelle la première réunion de présentation du document. Elle pro-

pose de visionner la carte des enjeux, des phénomènes historiques sur les 3 villages, et celle des aléas. Elle précise que 3 niveaux de risques existent : fort, moyen et faible.

Chaque secteur est examiné et commenté. Les travaux se poursuivront lors d'un prochain conseil municipal.

#### Questions diverses

- Madame le Maire rappelle que l'ensemble des conseillers municipaux doit se rendre disponible les 13 et 20 juin 2021 pour assurer le scrutin des élections départementales et régionales

- Le point est fait sur la situation sanitaire de la commune

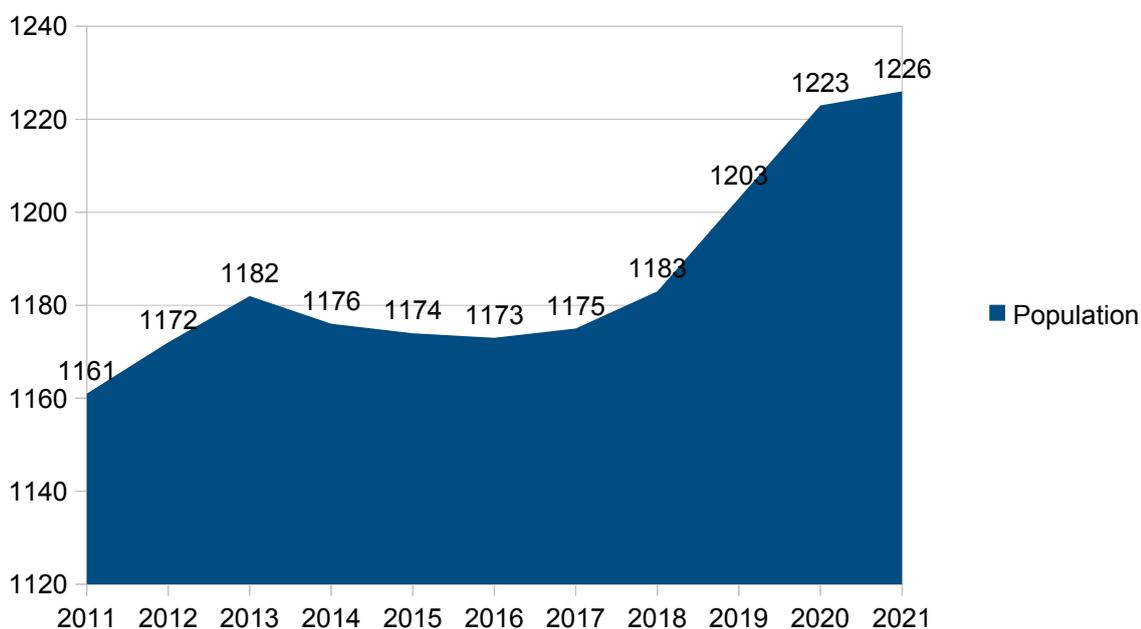
- Le conseil municipal autorise les services de l'ONF à effectuer les travaux de curage sur le territoire de la forêt communale. Coût de l'opération : 1 080 €

- Frelons asiatiques : Madame le Maire propose que la commune participe au paiement de la facture de destruction des frelons asiatiques chez les particuliers. Montant de la participation : 50 € par intervention. Cette somme sera reversée à l'administré concerné sur présentation de la facture acquittée. Adopté à la majorité : 1 voix contre 10 pour.

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est réalisé par enquête annuelle. Effectué tous les 5 ans pour les communes de – 10 000 habitants à raison d'une commune sur cinq chaque année, il permet de faire des statistiques décrivant la population et les logements.

L'article 156 de la loi 2002-276 du 27 février 2002 fixe les règles permettant d'actualiser chaque année, le décompte des populations légales de chaque commune.

recensement



## Le virus circule toujours...

A ce jour, seules les associations sportives de plein air ont pu reprendre leurs activités dans le respect des mesures sanitaires édictées par le Gouvernement.

Cette situation, plonge les adhérents, dans l'isolement et parfois la solitude.

En ma qualité d'adjointe déléguée aux associations, je tiens à les assurer de mon soutien.

Restons optimistes, ensemble nous arriverons à surmonter cette crise sanitaire, et tout redeviendra comme avant.

Roseline RIU

Adjointe Déléguée aux « Associations »



## LES ASSOCIATIONS ont la parole....

### LES MYRTILLES DE L'AYNAT

Depuis Mars 2020, nous traversons une période difficile.

Attentifs à votre bien être, conscients du fait que cette situation peut plonger certains d'entre vous dans la tristesse et l'isolement, je viens en ma qualité de Présidente, et au nom du Conseil d'Administration, vous apporter, par ces quelques lignes, un peu de réconfort.

Si vous en ressentez le besoin, n'hésitez pas à prendre contact avec les membres du bureau. Prenez bien soin de vous.

Un grand merci à Madame le Maire et son conseil municipal, ainsi qu'aux membres du Conseil d'Administration du CCAS pour la bienveillance dont ils font preuve à l'égard des seniors.

### LE TENNIS CLUB

La pandémie a quelque peu perturbé le déroulement de la saison 2020. Les directives sanitaires mises en place par le Gouvernement nous ont contraint à mettre en sommeil les compétitions et les cours.

Toutefois, les cours de l'école de Tennis ont pu se tenir durant les vacances scolaires, ce qui nous a permis de rattraper le retard.

Le début de l'année 2021 semble s'apparenter à l'année écoulée. Nous espérons, comme tout le monde, que l'arrivée des vaccins mettra un terme à ce contexte anxieux. Le bureau travaille à l'amélioration de notre club (identité, tennis en fauteuil, tenue

sportive, redémarrage des cours et de l'école de Tennis et des cours réservés aux adultes). Je remercie tous les adhérents, les parents, les bénévoles, les membres du bureau pour la confiance qu'ils me témoignent à travers leur aide et leur soutien.

L'assemblée générale pourra probablement être programmée, avec l'accord des autorités, dès la fin du couvre-feu.

Nos remerciements s'adressent aussi à Madame le Maire et son conseil municipal avec qui nous entretenons une entente cordiale, renforcée depuis le début de la crise sanitaire.

Le handisport s'est mis en place. Nous allons poursuivre son développement, en espérant attirer de nouveaux adhérents la saison prochaine. La collecte des bouchons plastiques se poursuit, merci de bien vouloir les déposer en Mairie ou au club.

Nous attendons impatiemment le retour « à la normale ». N'hésitez pas à venir nous rencontrer au sein du Tennis club de Mercus, nous serons heureux de vous accueillir.

### L'ACCA

La saison écoulée a bien été impactée par la Covid 19. Le conseil d'administration a réagi dans les plus brefs délais. Grâce aux mesures sanitaires mises en place, les chasseurs ont pu continuer à s'adonner à leur sport favori, avec cependant quelques petites restrictions. Histoires d'après chasse, repas.... ces moments de convivialité ont été suspendus. Restons confiants, et protégeons

nous les uns, les autres. La période particulière que nous traversons, n'a pas entaché le tableau de chasse. Il reste satisfaisant : 42 sangliers, 6 cervidés, 6 chevreuils, 5 mouflons et 4 renards prélevés à Mercus, et 47 sangliers à Cazenave.

Quant à l'autre catégorie de gibier, nous relèverons, que grâce aux prélèvements raisonnables, le nombre de lièvres a sensiblement augmenté. Le passage des palombes s'est fait tardivement, celui des bécasses a été plus que correct.

Nos chasseurs agissent de façon respectable. Ils se félicitent de l'entente cordiale qui règne entre eux, les usagers de la nature et les agriculteurs. Ils les remercient chaleureusement.

### ENTENTE FOOTBALL / SPAM

En ces temps difficiles, la vie associative est mise à rude épreuve.

Cependant, grâce à la motivation et l'implication des éducateurs bénévoles, le travail auprès des enfants est maintenu dans le respect des règles sanitaires.

L'interdiction de la pratique de sport en salles, la mise en place du couvre-feu et ... les caprices de la météo ont quelque peu modifié le fonctionnement. Toutefois, nous avons réussi à maintenir en moyenne un entraînement par semaine pour les

plus jeunes et pour les adolescents. Toutefois, les seniors n'ont pas repris le chemin du stade. Ces conditions nous empêchent de maintenir le lien, marque de fabrique du SPAM, entre toutes les catégories, et rendent difficiles les relations parents/éducateurs.

Cependant, le club doit continuer à fonctionner aussi, le bureau prépare déjà la prochaine saison.

## LES COMITES DES FETES

### MERCUS

Malgré la pandémie sanitaire que nous subissons, Mega fêtes et animations vous souhaite une bonne année et espère vous retrouver bientôt à l'occasion de la fête locale. Prenez bien soin de vous.

### GARRABET

L'année 2020 fût une année bien compliquée ! Nous espérons qu'en 2021 nous pourrons nous réunir et célébrer comme il se doit la fête de notre village. Nous avons hâte de vous retrouver pour rire et danser. Dans cette attente, prenez soin de vous.

### AMPLAING

Les membres du Comité des fêtes espèrent vous revoir très rapidement dans une ambiance festive et conviviale, où règnent partage, danse et rires. Des moments, qui nous manquent à tous. Nous espérons qu'enfin débarrassés de ce virus, nous pourrons fin Juillet faire la fête ensemble.

### APEEMGA

La pandémie a fortement perturbé le fonctionnement de l'association des parents d'élèves. Les manifestations ont été stoppées en Mars 2020. Malgré tout, nous espérons parvenir à redynamiser nos actions dès septembre 2021. Peine perdue, l'évolution de la situation sanitaire nous a discrédité au yeux de certains parents. Toutefois, le soutien que nous apportons aux écoles et à l'ALAE ne faiblit pas.

Merci à nos adhérents et aux familles du soutien apporté lors de la vente des chocolats de Noël : un peu de douceur en ces temps moroses.

Nous espérons que 2021 sera une année pleine d'espoir et de retour à une vie « normale » pour nous tous.

## COPACABANA FUTSAL CLUB

Drôle d'anniversaire

Le foot en salle ou futsal, se joue sur un terrain de hand ball (5 contre 5). Le club est composé de 25 joueurs dont la moitié réside sur la commune. Habituellement, chaque mercredi de 20 H à 22 H, une vingtaine d'entre eux se retrouve, pour 2 heures de match, dans la bonne humeur. Pas de compétition, pas de sélection de niveau, juste du plaisir. Une formule « loisirs » doublée d'un bon niveau technique qui séduit bon nombre de sportifs de 16 à 50 ans.

« Ici le lien entre les joueurs c'est le sport et les valeurs que l'on y attache : plaisir et respect. Plus de 100 joueurs ont intégré le club depuis sa création et nous souhaitons en réunir un maximum pour fêter cette année, les 10 ans de notre association » explique Mathias Fromard, le Président.

Bien sur, comme pour les autres sports en salle, les activités sont interrompues depuis de longs mois. Aussi, nous attendons avec impatience le retour des « grands matches du mercredi ». Avec Sylvain Caillebot et Mathieu Vals, respectivement trésorier et secrétaire, le bureau remercie la municipalité au nom de tous les joueurs pour la mise à disposition de la salle polyvalente.

## LE BILLARD CLUB MERCUSIEN

Malgré une interruption de 4 mois, le club subsiste. Les fréquents contacts téléphoniques entre adhérents témoignent d'un désir croissant de retrouvailles, et d'un manque évident de confrontations sportives, moteur essentiel de notre activité.

## LES AMIS DU SERBEL

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle l'Assemblée Générale 2021 n'a pu se dérouler à la date habituelle. De ce fait, le bureau réuni le 12 février dernier a décidé que le conseil d'administration sortant élu le 17 janvier 2020 assurera momentanément, la gestion comptable et administrative de l'exercice 2021.

Au cours de cette réunion, nos propositions ont porté sur un redémarrage des activités extérieures autorisées dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

Bien entendu, vous comprendrez que tout ne repartira pas d'un coup de baguette magique, et retrouver notre rythme endiablé des années bonheur n'est pas, pour le moment, à l'ordre du jour. Il est impératif d'espérer revivre la vie sociale d'avant, l'envie de mettre fin à ce cauchemar reste intacte.

## LA PETANQUE MERCUSIENNE

La pétanque mercusienne est repartie en cette année 2021 avec un nouveau bureau. Ghislaine Conte reste présidente, José Valero devient trésorier et Jean-Marc Canal, secrétaire. La saison s'annonce compliquée puisque tous les concours et championnats sont suspendus. Notre équipe montée en première division départementale en 2019 n'a pu disputer la compétition en 2020 suite aux mesures sanitaires. Quid de 2021 ? Cependant, restons confiants, en attendant des jours meilleurs.

## Animations

La situation sanitaire reste encore préoccupante.

Nous espérons qu'elle s'améliorera considérablement dans les prochains mois.

De ce fait, nous pourrons à nouveau partager des moments faits de convivialité et de joie, redonnant ainsi vie à nos villages.

